L'ESSENTIEL DE LA GESTION ADMINISTRATIVE **DES RH**



ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés, notamment la loi d'adaptation au droit de l'UE n°2023-171 du 9 mars 2023 (loi DADUE)

DU RECRUTEMENT À L'EMBAUCHE

- Principes à respecter lors de la procédure de recrutement : de l'annonce à l'entretien Conseils et partages d'expériences sur le process
- > Obligations de l'employeur lors de l'intégration dans l'entreprise
 - registre du personnel
 - déclaration préalable à l'embauche
 - visite d'information et de prévention ou examen médical d'embauche
- Différents types de contrats
 - CDI : clauses obligatoires, clauses facultatives

Cas pratique sur les clauses du contrat

- CDD et CTT : cas de recours, durée, succession de CDD, statut du CDD Quiz sur le CDD
 - contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, stagiaire

GESTION DE LA CARRIÈRE DU SALARIÉ

- Réglementation en matière de durée du travail
 - durées du travail
 - heures supplémentaires
 - temps partielforfait jours
- Gestion des absences
 - acquisition, prise et indemnisation des congés payés

Quiz sur les congés payés

- suivis des arrêts maladie ou maternité : indemnisations et impacts sur la gestion administrative du salarié
- gestion de l'inaptitude au travail suite à la maladie
- gestion d'un accident de travail

DOSSIER DU SALARIÉ

- Éléments contenus dans le dossier individuel du salarié
- Conditions d'accès du salarié à son dossier

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

- Les syndicats dans l'entreprise : section syndicale, délégué syndical, défenseur syndical
- La représentation élue : le CSE

Quiz sur le CSE

Rétroplanning organisation des élections

RUPTURE DU LIEN CONTRACTUEL

Les différents cas de rupture du contrat de travail : démission, procédure disciplinaire et licenciement, rupture conventionnelle

La procédure de licenciement

- Les indemnités spécifiques à chaque cas de rupture
- Les documents à remettre au salarié

OBJECTIFS

- Respecter la législation de l'embauche au départ du salarié.
- Référencer les spécificités de chaque contrat de travail pour appliquer la règlementation correspondante.
- Traiter efficacement les différents types d'absences du salarié.
- Définir les rôles des différents représentants du personnel dans l'entreprise.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

 Une formation permettant d'acquérir les fondamentaux de l'administration du personnel Du recrutement jusqu'au départ du salarié : en 3 jours, toutes les étapes de la gestion du personnel Un panorama complet de tous les changements législatifs impactant la gestion du personnel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires, assistants ou chargés de mission RH/personnel, en prise de poste ou souhaitant actualiser leurs connaissances sur ce thème

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, **ENCADREMENT**

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

2 145 € HT - Réf : PRH-PERS 2 337 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : Le contrat de travail (remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité: 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :

les 18 et 19 mars 2024 et le 22 mars 2024 les 16 et 17 septembre 2024 et le 20 septembre 2024

Paris Montparnasse: du 17 au 19 juin 2024 du 20 au 22 novembre 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2 Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07 formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)	Formation choisie
☐ Mme ☐ M. Nom	Titre
Prénom	Référence
Fonction	Dates
E-mail	Lieu
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)	Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an,
Tél. (ligne directe)	à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public). Merci de préciser votre choix :
Tél. mobile (pour infos de dernière minute)	☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule
Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre	_Tarif
pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :	Indiquez le tarif HT selon l'option choisie
,	
•	
	N. P.
	Ville
·	Fax
Code APE / NAF	
Responsable de l'inscription	
□ Mme □ M. Nom	Prénom
Service/Fonction	
Tél. (ligne directe)	E-mail
Facturation/Règlement	
□ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :	□ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :
	Nom de l'OPCO
À l'attention de	
Nom	Numéro de prise en charge
Prénom	Adresse de votre OPCO
Service/Fonction	
E-mail	Code postal L L L L L
Libellé de la facture	Ville
	Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre	la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.
service, merci de préciser	Fait à : Le :
	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :
Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?	
OUI NON	
Si OUI, numéro :	
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation	
Price an charge (si parcoure codificant)	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
Prise en charge (si parcours certifiant) :	précisées sur www.gereso.com/cgv/